

Vœu du Conseil municipal de Gagny concernant l'avenir de la Carrière de l'Ouest

De plus en plus, en France et à travers le monde, les consciences s'éveillent à la protection des équilibres de la planète. Réchauffement climatique, déforestation, émissions toxiques menacent la richesse écologique et notre santé. Sur le plan international, chaque année, près de 8 millions d'hectares de forêts ont disparu entre 2010 et 2015 selon WWF.

La Carrière de l'Ouest héritée de notre passé industriel est devenue une friche, véritable bassin de biodiversité où se développent des espèces végétales et animales. Par sa position sur le territoire, elle s'intègre pleinement dans le corridor écologique reconnu par le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE). Elle constitue par ailleurs un îlot de fraîcheur, rare en milieu urbain, si nécessaire en période de canicule.

La Carrière de l'Ouest fait actuellement l'objet d'une réflexion de l'Etat. Des habitations situées à Gagny et au Raincy figurent sur la carte des aléas liés à la présence d'anciennes carrières du Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN).

L'hypothèse d'une urbanisation, avec projet de construction de logements sur les 14 hectares, a été l'une des solutions de financement avancées par l'aménageur. Les Gaginiens, qu'ils soient riverains ou plus éloignés du site, refusent cette éventualité. Ils ont exprimé à de multiples reprises leur attachement à ce poumon vert.

Le Conseil municipal s'oppose fermement à toute urbanisation de la Carrière de l'Ouest concernant des logements d'habitation, privilégiant ainsi la biodiversité, la capacité de résilience face au risque d'inondation, au changement climatique et à la précarité énergétique. Ces derniers mots sont directement tirés de la Circulaire du Gouvernement du 29 juillet 2019 (n°LOGL1918090J).

Nous sollicitons donc l'Etat pour tout mettre en œuvre afin d'aider la Municipalité de Gagny à préserver la globalité de la Carrière de l'Ouest.

Le Conseil municipal s'engage à user de tous les moyens légaux pour limiter les interventions sur ce site, à la sécurisation devenue impérative.

Le Conseil municipal reste mobilisé pour travailler avec le Conseil départemental dans la recherche d'une solution pour la construction d'un collège intercommunal.